




RAPPORT D'ACTIVITES

2023

Validé en Conseil d'Administration le 23 Février 2024,

Validé en assemblée générale le 19 Avril 2024

Le Président,
Jean-Louis PLAZY


Fédération Départementale des
Structures Hydrauliques des
Bouches-du-Rhône
Domaine du Merle – Route d'Arles
13300 Salon-de-Provence

Sommaire

L'essentiel de l'année 2023	2
A. TENDRE VERS UNE GESTION INTEGREE DE LA RESSOURCE EN EAU	
A.1. Accompagner les ASP dans les démarches Agence de l'Eau	3
A.2. Améliorer le partage et la gestion de l'eau sur le territoire	4
B. REPRESENTER ET INFORMER LES ASP	
B.1. Être un intermédiaire privilégié pour les ASP et les partenaires institutionnels	6
B.2. Être un relais d'information identifié, fiable et fréquent	7
B.3. Contribuer à une meilleure connaissance territoriale des ASP	7
C. FAIRE EMERGER ET ACCOMPAGNER LES PROJETS EN HYDRAULIQUE AGRICOLE	
C.1. Appui opérationnel et suivi de projets d'aménagement hydraulique	8
C.2. Lier les projets locaux avec les ambitions territoriales	9
D. GERER ET PERENNISER LA FDSH13	
D.1. Assurer la bonne gestion de l'association et la faire vivre	11
Ventilation du temps de travail 2023	12

→ L'essentiel de l'année 2023

La sécheresse de l'année 2022 a eu des impacts également sur 2023, avec une forte prise de conscience politique de toutes les parties prenantes du secteur de l'hydraulique agricole. Ainsi a émergé un projet ambitieux bouleversant les habitudes de la FDSH13 : le pilotage d'un Schéma Directeur Départemental d'Hydraulique Agricole (ou SDHA13). Cette dynamique liée à la confiance accordée à la FDSH13 par ses adhérents mais aussi les partenaires institutionnels a nécessité une réorganisation des tâches et le recrutement d'un assistant de projet pour pouvoir maintenir les activités connexes. Ce projet devrait se continuer jusqu'en 2025 si la phase optionnelle de l'étude se réalise également. De par la composition des instances de décision, il permet de réunir financeurs, partenaires privés et ASP.

L'arrivée de l'assistant de projet a permis le développement des prestations liées à la cartographie ainsi que d'être plus efficace quant au traitement de gros dossiers type rédaction de cahier des charges ou gestion de contentieux. Ces derniers ont également augmenté pour les ASP, autre conséquence directe de la sécheresse de l'an passé.

Une forte mobilisation a été de mise concernant plusieurs sujets très impactant pour les ASP à savoir l'ACI Durance-Verdon et l'adoption du PLF2024 traitant de l'augmentation des redevances à l'Agence de l'Eau. La collaboration et les échanges avec les partenaires habituels ou avec de nouveaux partenaires s'intensifient et rendent plus efficace les avancées sur les besoins individuels des ASP.

A.1. Accompagner les ASP dans les démarches Agence de l'Eau

A.1.1 Relever et déclarer les volumes prélevés

La FDSH 13 appuie 15 gestionnaires dans le suivi de leurs consommations annuelles.

Les sites sont équipés de sondes piézométriques. Les données sont récupérées une fois par an directement sur les sites avant de faire l'objet d'un traitement informatique. La FDSH 13 assure un service de maintenance minimum à savoir : vérification du fonctionnement de la sonde et changement des piles (la FDSH 13 ne dispose de l'habilitation pour les diagnostics réglementaires et tarages). Elle met également en relation l'ASA avec des organismes proposant des services hydrométriques pour effectuer des tarages de sondes, selon la liste des entreprises agréées par l'AERMC.

Les déclarations sont effectuées une par une pour les ASA, avec indication que c'est par la FDSH13 que la déclaration est faite. Sont fournis les tableaux de données et graphiques issus des relevés pour chaque ASA.

Concernant la télédéclaration à l'AERMC, la FDSH13 a participé à une matinée d'appui organisée par l'AERMC au Domaine du Merle le 9 Mars 2023. Les relevés de sondes ont été effectués avec moins de problèmes que les années passées. Sur certaines structures dont les sondes ne fonctionnaient plus, l'utilisation des données de l'ASA maître a permis une harmonisation et un gain de temps.

Aucun redevable membre de la fédération n'a effectué sa redevance en retard cette année grâce à de nombreux rappels qui leur ont été envoyés par mail.

A.1.2 Accompagner la mise en conformité des instruments de mesure

Plusieurs ASA ont sollicité l'accompagnement de la FDSH13 concernant leur équipement en instruments de mesure :

- L'ASA d'Eyragues, suite à une incompréhension de la majoration appliquée par l'Agence de l'Eau. Un diagnostic spécifique a été fait puisque l'ASA n'est plus membre de la Fédération. Des instruments temporaires seront installés mais des problèmes structurels plus importants risquent d'entraver la mise en conformité complète de la déclaration de l'ASA ;
- L'ASA de Saint Andiol et plus généralement l'Œuvre Générale des Quatre Communes doivent harmoniser leurs déclarations, ce qui est complexe avec les écoulements amont/aval et l'interdépendance des alimentations de chaque canaux. Une proposition d'équipement en sondes connectées a été acceptées et ces dernières sont en cours de pose, elles seront opérationnelles pour 2024 et permettront la régularisation de 5 déclarations ;
- L'ASA de Grans devait installer de nouveaux instruments suite à la panne de 2022. Ce fut le cas avec des sondes connectées. La déclaration sera donc modifiée pour 2024 au titre de 2023 ;
- L'ASA de la Bosque a eu un contrôle métrologique et la FDSH13 les a accompagné pour fournir tous les documents justificatifs demandés.

A.1.3 Superviser la régularisation des déclarations annuelles des ASP

L'ASA de Plan d'Orgon a sollicité spécifiquement la FDSH13 pour demander une régularisation sur 3 ans car paiement en doublon de la redevance auprès du SICAS. D'autres déclarations doivent être régularisées comme celle des Arrosages de Salon-de-Pce.

Indicateurs

- ◆ 27 sites équipés et fonctionnels – 5 sites identifiés à régulariser
- ◆ Délégation de la télédéclaration pour 15 gestionnaires + Conseils sur la télédéclaration pour 2 autres gestionnaires
- ◆ 1 journée d'aide à la télédéclaration
- ◆ 1 rapport technique produit + 1 dossier de régularisation (en annexe)
- ◆ Intermédiaire pour 1 ASA dans l'installation d'appareils et pour 2 ASA dans la mise en conformité des déclarations

Problèmes rencontrés et solutions proposées

Les homologations qui arrivent à termes inquiètent les ASP au vu des coûts qu'un contrôle peut représenter, tout comme celui d'achat d'une nouvelle sonde.

Tensions sur la communication entre certaines ASP et le service instructeur de l'Agence de l'Eau => Positionnement en intermédiaire pour désamorcer les conflits. La production de « rapports » aide chaque partie.

Suites à donner

Orienter vers un changement d'instruments de mesure de débits : capteurs connectés, plus fiables et moins chers.

A.2 Intégrer les ASP dans la gestion de la ressource et la considération des milieux

A.2.1 Participer aux instances de gestion de l'eau et coordonner les décisions et actions liées aux crises sur la ressource et les milieux

Dès le mois de Janvier, des tensions sur la ressource sont apparues, liées au déficit pluviométrique hivernal. Tout au long de l'année, la FDSH13 et la Chambre d'Agriculture se sont mobilisées pour fournir le maximum de données hebdomadaires aux services de l'Etat et défendre les droits et activités des ASP sur cours d'eau, notamment avec le montage de dossiers de dérogation. Une réunion de lancement de la saison d'irrigation a eu lieu avec les ASP sur cours d'eau pour rappeler leurs obligations dans les périodes de crise. D'autre part, elle a travaillé avec la CED sur un protocole/document d'information diffusable aux ASP secondaires en cas de restrictions, comme cela avait été demandé dans les résultats du REX 2022.

La révision de l'Arrêté Préfectoral de désignation des frayères a beaucoup sollicité la FDSH13 en début d'année mais il n'y a pas eu de suites.

En parallèle et suite à la sécheresse de 2022, un arrêté cadre interdépartemental a émergé pour les bassins Durance-Verdon-Siagne. La FDSH13 s'est exprimée plusieurs fois concernant les modalités de rédactions du document, mais n'a pas été intégrée à la CREi. Pour faire face à ces difficultés, elle s'est rapprochée de la FDSIC04 qui doit coordonner les retours des Fédérations d'ASP.

A.2.2 Représenter et engager les ASP dans les contrats de milieux de leur bassin versant

La FDSH13 a continué ses engagements de représentation et de contribution aux diverses démarches liées aux milieux sur les bassins versants du département. Elle a participé activement à l'émergence du SAGE Crau et du PTGE sur l'Huveaune ainsi qu'à la révision du SAGE de l'Arc. Les relations avec les syndicats de rivière s'améliorent notamment côté Huveaune bien que les tensions soient très importantes justement sur ce secteur. Pour le SAGE Durance, la FDSH13 a été intégrée à la CLE et s'est portée candidate dans 3 commissions thématiques : Connaissances et communication, Usages et Milieux et inondations.

Côté AAP, les ASP n'ont pas eu l'occasion de postuler à Eau & Biodiversité du fait d'urgences techniques à gérer.

Plus globalement sur le SDAGE, la FDSH13 a sollicité ses adhérents concernés par les actions en cours (PAOT) afin de faire remonter des informations actualisées aux services de l'Etat.

La FDSH13 a également contribué à la consultation liée à la Stratégie Régionale pour la Biodiversité, volet Eau.

A.2.3 Actualiser les connaissances sur les interconnexions ASP et milieux

Plusieurs prises de contact ont été fructueuses avec les organismes gestionnaires de milieux. Le SI2VB a par exemple adhéré à la FDSH13 et un travail conjoint sur un document de référence quant à l'entretien des berges par les ASP et agriculteurs est en projet.

En lien avec une vision plus « environnementale » des canaux, un synoptique ciblé sur quelques zones humides est en cours de finalisation. Le but étant de faire ressortir les interconnexions entre ASP et milieux naturels. Lorsque les données et leur représentation cartographique seront abouties, un travail sur la trame turquoise pourra être engagé. Cette thématique tendra à être plus présente dans les activités du fait d'une diversification en ce sens des adhérents, et d'une attente particulière de certains partenaires. De plus, un volet en ce sens sera décliné dans le SDHA13 pour les modalités de restitution des économies d'eau en aval des ASP.

A.2.4 Appuyer la prise en compte des ASP dans la GEMAPI

Le service GEMAPI de d'Aix Marseille Provence Métropole a lancé en Juin 2023 une étude sur le rôle des canaux d'irrigation et d'assainissement dans la gestion des eaux pluviales. Cela a été l'opportunité de développer des liens avec ce service. La FDSH13 appuie le bureau d'études recruté pour sa compréhension du secteur et l'acquisition de données. Elle a commencé à vérifier les rendus intermédiaires et maintiendra sa participation active jusqu'à l'achèvement de l'étude. Elle a notamment émis des orientations pour une meilleure prise en compte des ASP d'assainissement. Les éléments pourront être repris dans le Phase 2 du SDHA13 afin d'harmoniser la méthodologie.

A.2.5 Faire émerger des dynamiques d'expérimentation

La Fédération a relayé les différents AAP de l'Agence de l'Eau et d'autres acteurs. Elle a présenté une candidature conjointe avec l'ASA Cie de Craonne pour l'AMI Eau & Changement Climatique. Ce dossier de régulation innovant n'a pas été retenu, donc il a été décidé d'achever un site pilote et d'ensuite s'en servir pour obtenir des subventions par d'autres moyens. Par ailleurs, l'expérimentation a été écrite dans le schéma directeur de l'OG4C avec la REUT.

A. TENDRE VERS UNE GESTION INTEGREE DE LA RESSOURCE EN EAU

Indicateurs

- ◆ 5 CRE (dont 2 à Marseille) + 7 réponses CRE + 2 dossiers de dérogation
- ◆ 1 COPIL SAGE Crau + 1 réunion spé CLE + 1 COPIL Contrat de Nappe Crau + 2 COPIL révision SAGE Arc + 2 COPIL PTGE Huveaune + 1 CLE SAGE Durance
- ◆ 2 Lettres mensuelles sur ces sujets
- ◆ 1 dossier sur les données ZH + plan méthodo sur les périmètres à étudier en premier
- ◆ 1 dossier de subvention expérimentation déposé

Problèmes rencontrés et solutions proposées

Difficultés sur le bassin de l'Huveaune => intégration du comité de pilotage et de relecture du PTGE
Aucune considération des contributions FDSH13 à l'ACI => pas de solution trouvée pour le moment

Suites à donner

S'impliquer dans les commissions thématiques du SAGE Durance et dans le suivi de l'émergence du SAGE Crau
Modifier le dossier d'expérimentation pour le présenter à d'autres financements
Continuer d'alimenter le site internet et la lettre mensuelle sur les conditions d'éligibilité aux différents AAP

B. REPRESENTER ET INFORMER LES ASP

B.1 Être un intermédiaire privilégié pour les ASP et les partenaires institutionnels

B.1.1 Centraliser l'information et porter les enjeux communs et besoins spécifiques des ASP

La FDSH13 a rencontré de nombreux acteurs du territoire sur des thématiques précises notamment :

- La DREAL, sur la dérivation des eaux à l'Etang de Berre, le contournement autoroutier d'Arles et l'extension de la Réserve Nationale des Coussouls,
- La DDTM13, tant sur l'aspect tutelle et administratif que sur la gestion de la sécheresse,
- La Banque des Territoires, pour évoquer les modalités de financement de longs emprunts à taux préférentiels,
- La CED, pour une communication spécifique ciblée ASA secondaires en cas de crise,
- Mr ZULESI, député de la circonscription de Salon-de-Pce, pour évoquer les enjeux de l'irrigation sur le territoire,

Plus globalement, les relations partenariales se consolident avec la multiplicité d'acteurs liés à l'hydraulique agricole.

Le Pôle de tutelle des ASA de la Sous-Préfecture d'Arles ainsi que la DDTM13 utilisent la FDSH13 comme canal de communication « non administratif » dans les cas de procédures de révision ou de régularisation d'ASA. Les différentes rencontres ont été fructueuses et des point d'étapes sont réalisés trimestriellement.

La FDSH13 a resté impliquée dans ASA de France et a fait remonter les informations sur l'enjeu des prix de l'énergie. Elle est également membre du Conseil d'Administration de l'AIRMF et proposera de nouveaux sujets à approfondir.

La Fédération a également alerté les députés et sénateurs du département sur les enjeux du PLF2024 et l'augmentation des redevances de l'Agence de l'Eau.

Les documents d'urbanisme étant prochainement en révision, l'assistant de projet a prospecté auprès des ASP et EPCI sur la considération des servitudes et droits d'accès des ASP. De forts enjeux ont été identifiés, les ASP ont été mises au courant des échéances et la FDSH13 participera aux consultations et réunions publiques pour essayer de sécuriser un peu plus ces droits.

Pour les autres sujets d'actualités, ce sont 5 lettres de contribution qui ont été adressées en AR à différents acteurs : députés et sénateurs, président de la CRA PACA, Préfet de Région etc. Le but est de faire remonter les réflexions du terrain et remplir la mission première de l'association : la défense des intérêts des gestionnaires de canaux.

B.1.2 Suivre la programmation des fonds et appels à projets aux échelles et y contribuer

La programmation du FEADER est arrivée à échéance et malgré les contributions écrites passées et de l'année, les critères d'éligibilité n'ont pas été adaptés. La programmation a désormais 2 ans de retard sur son ouverture initiale et bloque le dépôt de quelques dossier dans le département. La Fédération a fait le relais pour faire remonter les problèmes d'acomptes et de révision des montants des subventions du fait de la conjoncture économique et de la hausse de l'inflation.

D'autres AAP ont émergé et ont été relayés via les site internet et les lettres mensuelles de la FDSH13.

Indicateurs

- ◆ 3 sollicitations des élus et députés dans l'année
- ◆ 5 courriers sur des sujets d'actualités adressés aux politiques
- ◆ 2 participations aux réunions de programmation des fonds
- ◆ 2 rencontres du groupe régional CRA PACA/CA/FDASA

Problèmes rencontrés et solutions proposées

Retard dans le lancement du FEADER qui rend méfiantes les ASP, et les critères sont toujours trop discriminants pour les projets bucco-rhodaniens => sollicitation directe infructueuse donc lobbying via CRA PACA

Suites à donner

Être prêt pour l'ouverture de l'AAP FEADER même si les conditions (phase d'avancement d'un projet) pour déposer un dossier ne seront probablement pas remplies par les ASP.

Continuer de mobiliser les élus sur les sujets financiers impactant pour les ASP.

B. REPRESENTER ET INFORMER LES ASP

B.2 Être un relais d'information identifié, fiable et fréquent

B.2.1. Garantir la disponibilité et l'accès à l'information sur les thématiques relatives aux/pour les ASP

La Fédération a continué ses Lettres Mensuelles « La Chronique Hydro », envoyées par mail à chaque fin de mois et composées comme suit :

- 3 principaux évènements du mois passé où la FDSH13 a soit participé soit cherché des informations pour une thématique collective,
- 1 sujet thématique abordé (continuité écologique, synthèse d'études locales, Plan National Eau, urbanisme ...), avec préférence pour les sujets relatifs aux organismes financeurs de la Fédération,
- 1 bilan hydro-climatique du mois écoulé mentionnant les arrêtés préfectoraux sécheresse, les volumes consommés en Durance, le niveau des cours d'eau etc.
-

Elle est envoyée à tous les membres, aux Chambres d'Agriculture (tous les conseillers eau et irrigation) aux services de l'Etat (DDTM13, Sous-Préfecture, DREAL, Département, Région), aux autres associations (toutes les fédérations d'ASA PACA, FD Pêche, ASA de France) et aux collectivités (communautés d'agglomération, services techniques des villes).

Des bulletins d'information exceptionnels ont été envoyés notamment sur des prestations réalisables par la FDSH13 et pour la modification temporaire des conditions de travail de la chargée de mission.

Le site internet lancé en 2022 continue d'être alimenté régulièrement et d'évoluer avec de nouvelles rubriques (sur les AAP par exemple) et à venir (type FAQ récurrentes). Il est peu consulté mais le formulaire de contact a été utilisé.

Concernant l'application des arrêtés préfectoraux de restriction de prélèvement, la Fédération a créé des flyers adaptés au contexte des cours d'eau et à diffusion aux membres des ASA pour permettre de mieux identifier à la fois les acteurs, les textes et les contraintes. Les arrêtés sont également publiés le jour même sur le site internet.

B.2.2 Contribuer et diffuser les projets impactant [in]directement les ASP

La FDSH13 reste impliquée dans ASA de France et a fait remonter les informations sur l'enjeu des prix de l'énergie. Elle est également membre du Conseil d'Administration de l'AIRMF et propose de nouveaux sujets à approfondir. Elle s'est fortement mobilisée concernant le nouveau PLF2024 et a collaboré avec l'AIRMF pour monter un argumentaire commun. La Fédération s'est rapprochée de syndicats de rivière pour envisager de bâtir des projets communs et permettre une meilleure compréhension des enjeux de chaque acteurs (notamment avec le SI2VB et HuCa).

Elle a par ailleurs rédigé des avis et courriers de « mise en garde » notamment dans le cadre de l'extension du périmètre de la RNN Coussouls de Crau et la Stratégie Régionale pour la Biodiversité.

Indicateurs

- ◆ 11 Lettres Mensuelles sur l'année (Janvier-Décembre)
- ◆ 1 site internet fonctionnel et dynamique + publications hebdomadaires sur la page Facebook
- ◆ Travail commun en cours sur la fiche « intérêts communs » des projets agricoles avec le PCHR

Problèmes rencontrés et solutions trouvées

Moindre diffusion des éléments du site internet => travailler sur le référencement

Suites à donner

Maintenir le dynamisme et la fréquence de communication

Améliorer le référencement et l'impact du site internet + développer la partie « questions fréquentes »

B. REPRESENTER ET INFORMER LES ASP

B.3 Contribuer à une meilleure connaissance territoriale des ASP

B.3.1 Contribuer à l'actualisation des données des plateformes

Le sujet reste depuis plusieurs années une source d'incertitude. La chambre d'agriculture 13 et régionale est porteuse du projet d'actualisation de la base Hydra mais connaît des difficultés, notamment en termes de pérennisation du financement, et ce malgré la migration du site sur un autre serveur.

Pour Parcel'ASP, le retard accumulé à la FDSH13 dans la mise à jour des données n'a pas été rattrapé, faute d'explications et de support à la chargée de mission. Néanmoins, l'actualisation des données cartographiques est un enjeu bien identifié par la DDTM13 qui a lancé un projet de mise en ligne de cartographie interactive.

La FDSH13 a réalisé le site internet de l'ASA du canal de Peyrolles en le modernisant et proposant un outil simple d'actualisation et d'utilisation.

Dans un autre registre, il a été réalisé un recensement exhaustif sur le suivi de la diversité des études réalisées ou à réaliser ainsi que leur taux d'application. Un autre volet a été développé sur l'urgence de réalisation de certains travaux ; et ce dans le cadre d'une concertation de la FDSH13 par les services de l'Etat (DDTM13, DRAAF PACA, AERMC). C'est notamment cela qui a donné naissance au projet SDHA13.

D'autre part, la DDTM13 a lancé une cartographie interactive hébergée sur son site internet et la FDSH13 a été sollicitée pour essayer de mieux toucher les petites structures.

B.3.2 Etablir un document de référence du fonctionnement et des besoins

Face à l'utilité du REX sécheresse 2022 et à la mise en œuvre du SAGE Crau, la FDSH13 et le SYMCRAU se sont lancés dans une enquête auprès de tous les gestionnaires de réseaux (irrigation et assainissement) sur le périmètre de la nappe de Crau. Le but était de proposer une démarche inverse avec une remontée des besoins provenant des présidents des structures. Plus de la moitié des ASP identifiées ont répondu et les résultats ont été exploités à la fois par la FDSH13 et par le SYMCRAU pour en tirer les conclusions propres à chacun. Côté FDSH13, cela sera un atout pour la récolte des données dans le cadre du SDHA13.

Ce genre de collaboration, co-financée par l'Agence de l'Eau, est très enrichissante et pourra être reproduite selon les besoins.

Indicateurs

- ◆ 1 réunion suivie sur les évolutions d'Hydra
- ◆ 2 réunions avec les services de l'Etat pour échanger sur les besoins des ASP
- ◆ 1 rapport provisoire sur les résultats de l'étude avec le SYMCRAU

Problèmes rencontrés et solutions trouvées

La chargée de mission a manqué de temps et de partage de compétence avec les autres fédérations pour mener à bien l'actualisation des données des différentes plateformes => formation à la cartographie

Suites à donner

Collaborer avec la DDTM13 dans le cadre de leur démarche de mise à jour des périmètres d'ASP sur 2024.

Utiliser les conclusions tirées de l'enquête SYMCRAU x FDSH13 pour le SDHA13 et la mise en œuvre du SAGE Crau.

C. FAIRE EMERGER ET ACCOMPAGNER LES PROJETS EN HYDRAULIQUE AGRICOLE

C.1 Appui opérationnel et suivi de projets

C.1.1 Dynamiser et accompagner l'émergence de projets

La FDSH13 a accompagné plusieurs projets en fournissant un appui technique et administratif, à savoir pour la rédaction de DCE et la passation de marchés. L'ASA de l'OEuvre Générale des Quatre Communes a donc recruté son bureau d'études pour son schéma directeur et l'ASA de Craonne à Istres dispose d'un CCTP finalisé. L'ASA d'Eyguières a finalisé son étude de faisabilité de mise sous pression du secteur des barres pour la production oléicole. L'ASA de St Andiol souhaitait engager une étude de terrain sur son canal le plus dangereux mais celle-ci sera finalement intégrée à un volet spécifique du schéma directeur de l'OG4C.

Les ASA de Gordes et Bosque ont été fortement incitées à réaliser un schéma directeur, la FDSH13 a supervisé une réunion et visite de terrain mais les prédispositions administratives des structures n'ont pas permis à la démarche d'aboutir.

C.1.2 Assistance au montage de dossiers de subvention et sollicitation des partenaires financiers

Les dossiers de subvention et sollicitation des partenaires financiers ont été faits par la FDSH13 pour les ASA citées ci-dessus. L'ASA de St Chamas a également demandé de l'aide en ce sens du fait du retoilage de leur candidature au dernier AAP FEADER ; mais malgré les démarches de la FDSH13, seule la Banque des Territoires a répondu favorablement pour un prêt, et non pas une subvention.

C.1.3 Assistance à Maitrise d'Ouvrage sur travaux

Cette catégorie tend à disparaître car la chargée de mission comme l'assistant de projet n'ont pas de compétences techniques suffisantes pour le suivi de travaux. Néanmoins, d'autres actions sont et seront plus développées, toujours dans l'accompagnement de projets. La FDSH13 a coorganisé avec ASAInfo une visite au canal du Cabedan Neuf dans le cadre du projet de modernisation de l'ASA de La Fare les Oliviers.

C.1.4 Suivi des études avant travaux

Les études lancées n'ont pas encore abouti à un programme de travaux. Cependant, l'ASA de Grans et l'ASA de la Bosque ont été demandeuses d'accompagnement en fin d'année ; projets à suivre début 2024 ?

C.1.5 Appui au fonctionnement courant

- C.1.5.a Gestion du périmètre syndical

Plusieurs demandes d'accompagnement ont été adressées à la FDSH13 suite à l'envoi par la DDTM13 de données pour alimenter la carte interactive de leur site internet. L'assistant de projet est en lien avec les ASA d'Eyguières et de Saint-Pons sur ce sujet. D'autres questionnements se sont manifestés et la FDSH13 a donc organisé des réunions notamment pour le périmètre de l'ASA du corps des Arrosants de St Chamas Miramas ainsi qu'entre les ASA d'assainissement d'Entressen et du Centre Crau.

Suite à des discussions avec le pôle de tutelle des ASA, l'Asa d'Eyguières a dû régulariser la situation de plusieurs centaines « d'adhérents volontaires » et de ce fait une mise à jour cartographique et cadastrale s'est imposée. Ce travail a été utilisé également pour la refonte de la déclaration AERMC de l'ASA. A ce jour, des discussions sont en cours avec la Mairie pour la mise en place d'une éventuelle Régie et permettre à l'ASA de continuer la perception des rôles et la fourniture accessoire d'eau à ces parcelles.

En collaboration avec la DDTM et le Pôle de tutelle, plusieurs ASA feront l'objet en 2024 d'une attention plus poussée sur leurs périmètres par manque d'informations annexées aux statuts.

- C.1.5.b Conseils aménagement et urbanisme

La FDSH13 s'est mise à jour des futures actualisations des documents d'urbanisme qui auront lieu pour la plupart en 2024. L'assistant de projet a déjà communiqué la dessus et travaillé sur la sécurisation des servitudes via les PLU et PLUi. Cependant, sur une commune comme Lamanon où ces documents ne sont pas encore en vigueur, l'ASA de Craonne à Lamanon a sollicité la FDSH13 pour les modalités de concertation liées à un permis de construire ainsi que pour la rédaction d'une convention.

La FDSH 13 a également suivi le projet de liaison Fos-Salon et contournement autoroutier d'Arles en participant aux concertations.

C. ACCOMPAGNER LES ASP DANS LEUR FONCTIONNEMENT

- C.1.5.c Conseils juridiques et administratifs

Proposition d'accompagnement dans le dépôt des dossiers d'assermentation ou de renouvellement pour les gardes canaux au vu de la complexité des pièces demandées et de la démarche (tableau explicatif réalisé et envoyé aux structures souhaitant le faire seules). La chargée de mission est également devenue garde canal assermentée pour l'ASA du Centre Crau et a exercé ses missions durant l'été. Elle a également aidé des gardes à modifier le fond et la forme de leur PV pour qu'ils soient au plus juste et au plus simple par rapport au règlement de service de leur ASA.

Les demandes des ASA en conseils sont les suivantes : modification du règlement de service (ASA Noves et ASA d'Eyguières), quel type de document envoyer obligatoirement en préfecture, problèmes au niveau de la gestion du personnel (audit ASA Craonne à Istres), contentieux avec des propriétaires (ASA d'Eyguières avec une indivision).

La FDSH13 a accompagné dans un dossier auprès du guichet électricité pour l'ASA d'Entressen.

Indicateurs

- ◆ 1 tableau de synthèse présenté aux services de l'Etat (en annexe)
- ◆ 2 marchés publics passés
- ◆ 2 accompagnements pour le recrutement d'un maître d'œuvre + 2 modèles de PV adaptés
- ◆ 2 dossiers d'assermentation pour gardes canaux accompagnés

Problèmes rencontrés et solutions proposées

Pour les dossiers de subvention, la programmation entre deux AAP a limité le dynamisme de dépôt => utiliser les autres consortiums de financement.

Suites à donner

Accompagner dans les marchés publics et recrutement du bureau d'étude pour les schémas directeurs.

Maintien de l'accompagnement au cas par cas et selon les besoins.

C.2 Lier les projets locaux avec les ambitions territoriales

C.2.1 S'impliquer dans l'émergence et le développement du PCHR

Participation à toutes les réunions du PCHR et nouvelle organisation proposée en fin d'année 2023 pour continuer malgré le non engagement financier de divers services dans le montage de ce pôle.

C.2.2 Parcours Régional de l'Eau

Sur le Parcours Régional de l'Eau en lien avec la SCP, les candidatures de la Vallée des Baux et du Domaine du Merle ont été acceptées. Néanmoins le temps et les financements nécessaires sont plus importants que prévu. Le maintien de la candidature de la Vallée et du projet initial risque d'être plus compliqué en 2024 selon les programmations de financement et les nouvelles priorités de l'ASA.

Dans le même type, les ASA du Canal de Carpentras et de Manosque ont commandé un œuvre artistique dans le cadre de la CED. La FDSH13 a été choisie pour coordonner la prise de contact et le choix des sites. Le projet avance doucement car il manque à la fin de l'année 2023 quelques financements. Enfin, la FDSH13 est partie prenante du projet de candidature française pour l'inscription de l'irrigation gravitaire au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

C.2.3 Schéma Directeur Départemental d'Hydraulique Agricole

Ce projet s'est rajouté en cours d'année et a nécessité la mobilisation quasi complète de la chargée de mission. Sur l'année 2023, les principales étapes énoncées dans les premières réunions ont été respectées à savoir : rédaction du DCE, sollicitation des subventions, recrutement du bureau d'études et de l'assistant de projet, et enfin lancement de la Phase 1 (tranche ferme) de l'étude. La FDSH13 a réussi à fédérer également les partenaires institutionnels autour de ce projet d'ampleur qui s'achèvera début 2025 si toutes les phases sont financées.

Indicateurs

- ◆ SDHA13 - Carnet de bord + tous les CR de réunions et commissions + doct du marché public

Problèmes rencontrés et solutions proposées

Pour le PRE et le projet artistique des canaux, voir les financements complémentaires mobilisables, la FDSH13 n'en a pas trouvé d'autres.

Suites à donner

Aboutissement du SDHA13 et formalisation du PCHR

D. GERER ET PERENNISER LA FDSH13

D.1 Assurer la gestion de l'association et la faire vivre

D.1.1 Tenue administrative et financière à jour

L'assemblée générale ordinaire a pu se dérouler sans encombre le 28 Avril 2023, tout comme les différents CA et Bureau au Domaine du Merle. La Fédération a eu 1 nouvel adhérent : le SI2VB.

Au vu des subventions perçues, il a été décidé de faire appel à un cabinet d'expert-comptable « PROVALEX », basé à Saint-Martin-de-Crau, afin de disposer de comptes certifiés et justes. Un travail de régularisation a été fait entre la chargée de mission et la comptable en charge du dossier. La FDSH13 dispose désormais d'une carte de crédit utilisable par la chargée de mission et l'assistant de projet.

D'autre part, avec le recrutement d'un nouveau salarié en CDD, les déclarations et obligations sociales sont également suivies par le service social de PROVALEX.

En 2023, la FDSH13 a changé de mutuelle du fait de trop grands problèmes avec le paramétrage de l'ancienne et changé le contrat d'assurance pour prendre en compte les déplacements professionnels et la responsabilité civile.

La FDSH13 est à jour de ses obligations légales envers la Sous-Préfecture d'Istres.

Accord exceptionnel de pratique du télétravail de l'étranger pour la chargée de mission sur la période Octobre 2023 / Janvier 2024 pour raisons personnelles. La chargée de mission n'a pas utilisé tous ses jours de RTT qui ont fait l'objet d'un accord pour utilisation complète durant le 1^{er} Semestre 2024.

D.1.2 Montée en compétence du personnel

La chargée de mission a suivi deux formations cette année : formation des connaissances de base en cartographie (CRIGE) et sur la protection des servitudes des ASA (ASAInfo).

L'assistant de projet a suivi une formation cette année : cartographie QGIS pour ASA (ASAInfo).

D'autres webinaires libres ont été suivis sur les trames turquoises et le drainage agricole.

D.1.3 Participer et organiser des évènements

La FDSH13 a participé au Salon des Agricultures de Provence et partagé son stand avec la CED.

Elle n'a pas eu l'occasion d'organiser l'évènement lié aux 20 ans d'existence de l'association, à voir si cela est envisageable en 2024 ou sinon reporter aux 25 ans de l'association.

Indicateurs

- ◆ 1 AGO + 1 AGE
- ◆ 3 CA
- ◆ Gestion sociale et comptable gérée par un cabinet d'experts
- ◆ Stabilisation de la trésorerie
- ◆ 10 devis réalisés et 4 facturés car 6 prestations encore en cours

Problèmes rencontrés et solutions proposées

Moyens financiers pour le recrutement d'un salarié supplémentaire → aide exceptionnelle du département et AMP M

Suites à donner

Faire prospérer les activités et prestations pour envisager la pérennisation du poste d'assistant de projet sans répercussions élevées sur les cotisations des adhérents.

Bilan des activités
Prévisionnel // Réalisé